

Le langage

Parler, est-ce le contraire d'agir ?

SOCRATE

1. C'est aussi ce qui m'étonne, Gorgias, et c'est pourquoi je te demande depuis longtemps quelle est cette puissance de la rhétorique¹. 2. Elle me paraît en effet merveilleusement grande, à l'envisager de ce point de vue.

GORGAS

3. Que dirais-tu, si tu savais tout, si tu savais qu'elle embrasse pour ainsi dire en elle-même toutes les puissances. 4. Je vais t'en donner une preuve frappante. // 5. J'ai [456b-457d] souvent accompagné mon frère et d'autres médecins chez quelqu'un de leurs malades qui refusait de boire une potion ou de se laisser amputer ou cautériser par le médecin. 6. Or, tandis que celui-ci n'arrivait pas à les persuader², je l'ai fait, moi, sans autre art que la rhétorique. / 7. Qu'un orateur et un médecin se rendent dans la ville que tu voudras, s'il faut discuter dans l'assemblée du peuple ou dans quelque autre réunion pour décider lequel des deux doit être élu comme médecin, j'affirme que le médecin ne comptera pour rien et que l'orateur sera préféré, s'il le veut. / 8. Et quel que soit l'artisan avec lequel il sera en concurrence, l'orateur se fera choisir préférablement à tout autre ; car il n'est pas de sujet sur lequel l'homme habile à parler ne parle devant la foule d'une manière plus persuasive que n'importe quel artisan. Telle est la puissance et la nature de la rhétorique.

PLATON, *Gorgias*, trad. E. Chambry.

1. Exemples :

(E. a) « Oui [Je le veux]. (c'est-à-dire je prends cette femme comme épouse légitime) », — ce « oui » étant prononcé au cours de la cérémonie du mariage.
2. (E. b) « Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth. », — comme on dit lorsqu'on brise une bouteille contre la coque.
3. (E. c) « Je donne et lègue ma montre à mon frère. », — comme on peut lire dans un testament.
4. (E. d) « Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain. »
5. Pour ces exemples, il semble clair qu'énoncer la phrase (dans les circonstances appropriées, évidemment), ce n'est ni décrire ce qu'il faut bien reconnaître que je suis en train de faire en parlant ainsi, ni affirmer que je le fais : c'est le faire. 6. Aucune des énonciations citées n'est vraie ou fausse : j'affirme la chose comme allant de soi et ne la discute pas. 7. On n'a pas plus besoin de démontrer cette assertion qu'il n'y a à prouver que « Damnation ! » n'est ni vrai ni faux : il se peut que l'énonciation « serve à mettre au courant » — mais c'est là tout autre chose. / 8. Baptiser un bateau, c'est dire (dans les circonstances appropriées) les mots « Je baptise... », etc. 9. Quand je dis, à la mairie ou à l'autel, etc., « Oui [je le veux] », je ne fais pas le reportage d'un mariage : je me marie.

John AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, trad. G. Lane, 1962.

1. **Rhétorique.** Technique du discours.

2. **Persuader.** Amener (quelqu'un) à être convaincu (de quelque chose) en faisant appel aux sentiments.

1. **Le langage re-produit la réalité.** 2. Cela est à entendre de la manière la plus littérale : la réalité est produite à nouveau par le truchement³ du langage. / 3. Celui qui parle fait renaître par son discours l'événement et son expérience de l'événement. 4. Celui qui l'entend saisit d'abord le discours et, à travers ce discours, l'événement reproduit. 5. Ainsi, la situation inhérente à l'exercice du langage, qui est celle de l'échange et du dialogue, confère à l'acte de discours une **fonction double** : pour le locuteur, il représente la réalité ; pour l'auditeur, il recrée cette réalité. 6. Cela fait du langage l'instrument même de la communication intersubjective. //

7. Ici surgissent aussitôt de graves problèmes que nous laisserons aux philosophes, notamment celui de l'adéquation de l'esprit à la « réalité ». / 8. Le linguiste pour sa part estime qu'il ne pourrait exister de pensée sans langage, et que par suite la connaissance du monde se trouve déterminée par l'expression qu'elle reçoit. **9. Le langage reproduit le monde, mais en le soumettant à son organisation propre.** 10. Il est *logos*, discours et raison ensemble, comme l'ont vu les Grecs. / 11. Il est cela du fait même qu'il est langage articulé, consistant en un arrangement organique de parties, en une classification formelle des objets et des procès. 12. Le contenu à transmettre (ou, si l'on veut, la « pensée ») est ainsi décomposé selon un schéma linguistique. 13. La « forme » de la pensée est configurée par la structure de la langue. / 14. Et la langue à son tour révèle dans le système de ses catégories sa fonction médiatrice. 15. **Chaque locuteur ne peut se poser comme sujet qu'en impliquant l'autre**, le partenaire qui, doté de la même langue, a en partage le même répertoire de formes, la même syntaxe d'énonciation et la même manière d'organiser le contenu. 16. À partir de la fonction linguistique, et en vertu de la polarité *je : tu*, individu et société ne sont plus termes contradictoires, mais termes complémentaires.

17. C'est en effet dans et par la langue qu'individu et société se déterminent mutuellement. 18. L'homme a toujours senti — et les poètes ont souvent chanté — le **pouvoir fondateur du langage**, qui instaure une réalité imaginaire, anime les choses inertes, fait voir ce qui n'est pas encore, ramène ici ce qui a disparu. 19. C'est pourquoi tant de mythologies, ayant à expliquer qu'à l'aube des temps quelque chose ait pu naître de rien, ont posé comme principe créateur du monde cette essence immatérielle et souveraine, la Parole. 20. Il n'est **pas en effet de pouvoir plus haut**, et tous les pouvoirs de l'homme, sans exception, qu'on veuille bien y songer, découlent de celui-là. 21. **La société n'est possible que par la langue ; et par la langue aussi l'individu.** 22. L'éveil de la conscience chez l'enfant coïncide toujours avec l'apprentissage du langage, qui l'introduit peu à peu comme individu dans la société.

Emile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, 1954.

○ §1 : La finalité de l'outil langage, à savoir l'échange, repose sur le pouvoir du langage de reproduire la réalité (de la représenter pour soi et de la recréer pour autrui).

○ §2 : Le contenu de pensée que la langue reproduit est soumis à la structure du langage et à sa fonction médiatrice, qui implique nécessairement *je et tu*.

○ §3 : La Parole est le Pouvoir par excellence en vertu de quoi advient l'individu et la société.

● **Thèse** : « La société n'est possible que par la langue ; et par la langue aussi l'individu. »

● **Argument** :

• 1) La parole est une reproduction du réel impliquant nécessairement un locuteur et un auditeur.

• 2) Société et individus sont donc déterminés par le langage.

• 3) Ainsi, il n'est pas de plus haut pouvoir que le langage.

● **Thèse** : La rhétorique peut déterminer n'importe quelle opinion dans l'esprit d'un auditeur. Elle surpasse donc en puissance toutes les autres techniques.

● **Argument** :

Celui qui maîtrise l'art du discours est plus persuasif, sur n'importe quel sujet technique, que le technicien qui maîtrise ce domaine. Autrement dit, le pouvoir du langage est plus efficace sur l'esprit d'un auditeur qu'un savoir sans art du discours. Un ignorant est plus sensible aux formes du langage qu'à sa vérité.

● **Thèse** : Certains énoncés du langage courant ne sont pas des représentations mais d'authentiques actions réelles.

● **Argument** :

• 1) Les exemples cités ne sont pas des descriptions d'une action, ni des affirmations portant sur une action ; car ces énoncés ne sont pas discutables (vrais/faux).

2) L'action énoncée est réalisée par l'acte d'énonciation.

3. **Par le truchement de qqc.** Au moyen de quelque chose.

Qu'est-ce qui rend le langage humain ?

1. Il paraît encore par les mêmes observations, que l'invention de l'art de communiquer nos idées, dépend moins des organes qui nous servent à cette communication, que d'une faculté propre à l'homme, qui lui fait employer les organes à cet usage, et qui, si ceux-là lui manquaient, lui en ferait employer d'autres à la même fin. 2. Donnez à l'homme une organisation tout aussi grossière qu'il vous plaira ; sans doute il acquerra moins d'idées ; mais pourvu seulement qu'il y ait entre lui et ses semblables quelque moyen de communication par lequel l'un puisse agir, et l'autre sentir, ils parviendront à se communiquer enfin tout autant d'idées qu'ils en auront. // 3. Les animaux ont pour cette communication une organisation plus que suffisante, et jamais aucun d'eux n'en a fait cet usage. 4. Voilà, ce me semble, une différence bien caractéristique. / 5. Ceux d'entr'eux qui travaillent et vivent en commun, les castors, les fourmis, les abeilles, ont quelque langue naturelle pour s'entre-communiquer, je n'en fais aucun doute. 6. Il y a même lieu de croire que la langue des castors et celle des fourmis sont dans le geste et parlent seulement aux yeux. / 7. Quoi qu'il en soit, par cela même que les unes et les autres de ces langues sont naturelles, elles ne sont pas acquises ; les animaux qui les parlent les ont en naissant, ils les ont tous, et partout la même : ils n'en changent point, ils n'y sont pas le moindre progrès. 8. La langue de convention⁴ n'appartient qu'à l'homme. / 9. Voilà pourquoi l'homme fait des progrès, soit en bien, soit en mal ; et pourquoi les animaux n'en font point. 10. Cette seule distinction paraît mener loin : on l'explique, dit-on, par la différence des organes. 11. Je serais curieux de voir cette explication.

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues*, chap. I^{er}, 1781, œuvre posthume.

- **Thèse** : le langage des hommes n'est pas lié aux particularités de leurs organes, mais à une faculté propre.
- **Argument** :
 - 1) Définition : la langue a pour fin de communiquer des idées au moyen de signes produits par certains organes.
 - 2) Les espèces animales possèdent chacune une langue naturelle (par exemple, les castors, les fourmis, les abeilles usent de signes visuels), c'est-à-dire innée, et donc invariable. Les animaux sont incapables d'utiliser toutes les ressources de leurs organes pour développer les possibilités expressives de leur langage.
 - 3) La langue des hommes, au contraire, est une langue de convention, c'est-à-dire qu'elle est acquise, et donc susceptible de progrès.
 - 4) Conclusion : le langage humain n'est pas lié aux particularités de leurs organes, mais à une faculté propre.

1. Enfin il n'y a aucune de nos actions extérieures, qui puisse assurer ceux qui les examinent, que notre corps n'est pas seulement une machine qui se remue de soi-même, mais qu'il y a aussi en lui une âme qui a des pensées, excepté les paroles, ou autres signes faits à propos des sujets qui se présentent, sans se rapporter à aucune passion. // 2. Je dis les paroles ou autres signes, parce que les muets se servent de signes en même façon que nous de la voix ; et que ces signes soient à propos, pour exclure le parler des perroquets, sans exclure celui des fous, qui ne laisse pas d'être à propos des sujets qui se présentent, bien qu'il ne suive pas la raison ; et j'ajoute que ces paroles ou signes ne se doivent rapporter à aucune passion, pour exclure non seulement les cris de joie ou de tristesse, et semblables, mais aussi tout ce qui peut être enseigné par artifice aux animaux ; car si on apprend à une pie à dire bonjour à sa maîtresse lorsqu'elle la voit arriver, ce ne peut être qu'en faisant que la prolation de cette parole devienne le mouvement de quelqu'une de ses passions ; à savoir, ce sera un mouvement de l'espérance qu'elle a de manger, si l'on a toujours accoutumé de lui donner quelque friandise lorsqu'elle l'a dit ; et ainsi toutes les choses qu'on fait faire aux chiens, aux chevaux et aux singes, ne sont que des mouvements de leur crainte, de leur espérance, ou de leur joie, en sorte qu'ils les peuvent faire sans aucune pensée. / 3. Or, il est, ce me semble, fort remarquable que la parole, étant ainsi définie, ne convient qu'à l'homme seul. 4. Car, bien que Montagne et Charon aient dit qu'il y a plus de différence d'homme à homme, que d'homme à bête, il ne s'est toutefois jamais trouvé aucune bête si parfaite, qu'elle ait usé de quelque signe, pour faire entendre à d'autres animaux quelque chose qui n'eût point de rapport à ses passions ; et il n'y a point d'homme si imparfait, qu'il n'en use ; en sorte que ceux qui sont sourds et muets, inventent des signes particuliers, par lesquels ils expriment leurs pensées. 5. Ce qui me semble un très fort argument pour prouver que ce qui fait que les bêtes ne parlent point comme nous, est qu'elles n'ont aucune pensée, et non point que les organes leur manquent. 6. Et on ne peut dire qu'elles parlent entre elles, mais que nous ne les entendons pas ; car, comme les chiens et quelques autres animaux nous expriment leurs passions, ils nous exprimeraient aussi bien leurs pensées, s'ils en avaient.

René DESCARTES, lettre au Marquis de Newcastle, 23 novembre 1646.

- **Thèse** : Le langage est la preuve de l'existence en nous de l'âme.
- **Argument** :
 - 1) La parole est l'emploi de signes (sonores ou visuels) à propos de choses actuelles déterminé par des pensées et non par des passions (joie, tristesse, crainte, espérance, etc.).
 - 2) Les animaux ne recourent pas aux signes ainsi définis.
 - 3) Les animaux sont donc privé d'âme.

4. **Convention**. *Cour.* Accord tacite, pacte implicite conclu entre des personnes ; chose convenue entre deux ou plusieurs personnes, règle qui en résulte.

